

2 – La Liturgie des heures et le ministère baptismal

Tout le corps de l'Église participe, de même, au sacerdoce du Christ, de telle sorte que « les baptisés, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint »

(PGLH, n. 7)

Objectif : Découvrir que la prière de l'Église est une mission confiée à tous les baptisés qui, par le Christ, s'unissent dans une même supplication adressée au Père.

Faire l'expérience de la liturgie des Heures

Commencer le temps de travail par vivre la prière des Heures : laudes, Milieu du jour... selon l'heure.

Relire l'expérience

Chacun exprimera la manière dont il comprend la *Liturgie des heures*.

Lire

Paul VI, Discours de clôture de la 2^e session du concile Vatican II

Dieu doit occuper la première place ; la prière envers lui est notre premier devoir. La liturgie est la première source de communion divine dans laquelle Dieu partage sa propre vie avec nous. Elle est aussi la première école de la vie spirituelle. La Liturgie est le premier don que nous devons faire au peuple chrétien uni à nous par la foi et la ferveur de ses prières. C'est enfin la première invitation faite au genre humain, afin que se délie sa langue muette pour que s'élève une prière sainte et sincère et qu'elle fasse l'expérience de cette force indescriptible et régénératrice qui se trouve lorsqu'ils se joignent à nous pour proclamer les louanges de Dieu et les espoirs du cœur humain par Jésus Christ et dans l'Esprit Saint.

Présentation générale de la Liturgie des heures

1. La prière publique et commune du peuple de Dieu est considérée à juste titre comme l'une des fonctions principales de l'Église.

7. Un lien essentiel spécial et très étroit s'établit entre le Christ et les hommes que, par le sacrement de la nouvelle naissance, il assume comme membres dans son corps qui est l'Église. C'est de cette façon, en effet, que se répandent dans tout le corps, à partir de la tête, toutes les richesses qui appartiennent au Fils : la communication de l'Esprit, la vérité, la vie et la participation à sa filiation divine, qui se manifestaient dans toute sa prière lorsqu'il vivait parmi nous.

Tout le corps de l'Église participe, de même, au sacerdoce du Christ, de telle sorte que « les baptisés, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint » (LG 10), et deviennent aptes à célébrer le culte de la Nouvelle Alliance, qui ne procède pas de nos forces, mais du mérite et du don du Christ.

C'est en cela que réside la dignité de la prière chrétienne : elle participe de la piété du Fils unique envers le Père et de la prière que, durant sa vie sur terre, il a exprimée par la parole et, qui, à présent, se perpétue sans interruption dans toute l'Église et en tous ses membres, au nom et pour le salut de tout le genre humain.

18. Ceux qui participent à la Liturgie des heures, contribuent donc par une mystérieuse fécondité apostolique à accroître le peuple du Seigneur (Cf. Décret. sur la rénovation de la vie religieuse, *Perfectae caritatis*, 7.), car tout labeur apostolique vise « à ce que tous devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur » (SC, 10.)

C'est ainsi que les fidèles expriment par leur vie et manifestent aux autres « le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église. Car il appartient en propre à celle-ci d'être visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente au monde et pourtant étrangère » (SC, 2.).

Dans un autre sens, les lectures et les prières de la Liturgie des heures constituent une source de vie chrétienne. En effet, c'est à la table de la sainte Écriture et des paroles des saints que cette vie se nourrit, et elle puise sa vigueur dans la prière. Car seul le Seigneur, sans qui nous ne pouvons rien faire (Cf. Jn 15, 5.), peut donner efficacité et prospérité à nos œuvres (SC, 86.) si nous le lui demandons, afin que nous soyons, jour après jour, intégrés dans la construction du temple de Dieu dans l'Esprit (Cf. Ep 2, 21-22), de façon à atteindre la force de l'âge qui correspond à la plénitude du Christ (Cf. Ep 4, 13), et qu'en même temps nous accroissions nos forces pour annoncer la bonne nouvelle du Christ à ceux du dehors. (SC, 2.)

Au fil de la lecture :

- Noter les découvertes.
- Relever les éléments qui interrogent ou qui demandent des explications.
- Noter comment s'expriment le lien entre la liturgie des Heures et le baptême, sa dimension ministérielle.
- Essayer de préciser l'articulation entre prière personnelle et prière de tous.

☞ Prendre le temps d'échanger

Après avoir échangé, noter :

- Ce que je retiens de la mission de prière confiée au baptisé.
- Comment la liturgie des Heures éclaire-t-elle et nourrit-elle la prière de tout baptisé ?
- Quels initiatives engager pour la proposer comme une école de prière pour les baptisés ?
- Quels retentissements deviennent possibles dans l'action pastorale ?

Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle



58 avenue de Breteuil
75007 PARIS
liturgie.catholique.fr